

« Horizon pas net, reste à la buvette »

(proverbe breton)

COMPTE-RENDU DU CSE RÉSEAU FRANCE 3 DES 17 ET 18 JUIN 2026

Elle se pointe à l'horizon de tout le réseau, la vidéo verticale, avec le souhait de la direction d'étendre le dispositif expérimenté ces derniers mois dans 4 régions de France 3. Alors oui, mais à quelles conditions ? Notre liminaire, « Non, on ne nous la fera pas à l'envers », est [à lire ici](#).

En réactions aux liminaires des OSR, le président de ce CSE, Christophe Poullain, dit comprendre les inquiétudes. Mais il explique de façon pragmatique la situation du réseau et de FTV : « c'est la tutelle qui cadre nos missions et qui arbitre sur nos moyens.

Toutefois, il y a bien des projets et des objectifs, les vidéos verticales par exemple, qui sont une réalité surtout pour les moins de 45 ans. Nous devons nous adapter aux nouveaux moyens de communication. Le secteur des médias est en difficulté, et FTV n'a pas de Contrat d'Objectif et de Moyens à ce jour.

Nos missions sont maintenues dans un contexte de restrictions budgétaires, il faudra donc changer un certain nombre de choses. On veut faire des programmes mais les problèmes financiers ont des effets, aussi sur les ETP. ».

Dispositif vidéo-surveillance (Recueil de l'avis)

La direction centrale revoit et met à jour les dispositifs de vidéo surveillance dans tous les sites. Le sujet a été déjà été discuté en CSE Réseau, la direction apporte des précisions, et les élus rendent un avis.

Qui a accès aux images ? De façon permanente, le directeur régional, le chef de centre et son adjoint, le responsable IMG, pour pallier les éventuelles absences des DR et chef de centre. Les élus ne sont pas informés quand les images sont consultées, et ils n'ont pas accès aux images (ce qui pourrait être nécessaire pourtant, dans le cas par exemple d'enquêtes paritaires !).



Quand les images peuvent-elles être consultées ? Elles peuvent avoir lieu dans le cadre de procédures disciplinaires (ou peuvent donner lieu ensuite à des procédures disciplinaires).

Les zones vidéo surveillées sont-elles signalées et comment ?

Elles sont signalées par panneaux d'affichage ; la note générale sera disponible sur intranet, elle le sera aussi à l'accueil pour les non permanents ou invités dans nos locaux. Les « personnes habilitées » dans les antennes du réseau d'ici à fin 2026 seront formées. Celles des sites de La Fabrique restent à définir. Temporairement, d'autres personnes seront habilitées pour des besoin de compréhension des images (par ex. pour identifier une personne sur les images si les personnes habilitées n'ont pas la capacité de le faire). Toute nouvelle implantation de caméra dans un site donnera lieu à une information des élus. Les images sont automatiquement effacées à l'expiration du délai légal de 30 jours.

Et la traçabilité des consultations ?

Toute consultation des images fait l'objet d'une traçabilité, et sont inscrites dans un registre. Et si un poste de travail est filmé, cela doit être justifié, sous peine de sanctions judiciaires : on ne filme pas un salarié au travail sans raison valable !

La CFDT veillera à ce que la balance ne penche pas du côté de la surveillance systématique et de la méfiance généralisée : la meilleure sécurité reste celle qui s'appuie sur la confiance ! [\(Lire l'avis des élus ICI\).](#)

Commission Technologie et Numérique du 5 mai 2026.

Fabrique

L'IA est déjà dans la place en post prod de La Fabrique en région. Pour la restauration de dialogues et d'archives, pour du « débruitage », de la transcription automatique de paroles et de la traduction, pour de la colorisation d'images.

Ce ne sont donc pas des IA générative, mais des assistants. Et si un réalisateur de docs ou de magazines utilise des images générées par l'IA, il en est responsable et c'est à lui d'informer sur les sources de ses images.

Suite au renouvellement des caméras pour Vendargues, un nouveau système de transmetteur a été installé pour une meilleure gestion des time code sur les plateaux et il sera également appliqué aux tournages extérieurs.

Réseau

Les Sony Z 200 remplacent nos vieilles caméras de poing. Mais ces nouvelles venues sont exigeantes et une formation de prise en main doit être assurée ! C'est ce que réclament les élus, qui estiment que la prise en main de ces nouvelles caméras ne s'improvise pas : nous demandons une vraie formation sur du temps planifié, y compris pour les non permanents appelés à travailler avec ces matériels. Pas de formation standardisée et systématique, rétorque la direction : la formation est « à la demande », selon le besoin exprimé par les utilisateurs.

Quant à faire un contrat à un non permanent pour le planifier sur une formation, nous constatons de fortes disparités entre les antennes : la direction ne s'engage pas à garantir la formation sur temps de travail des non permanents.

Problème : dans certaines BAV, il n'y a que cette caméra. Le non permanent qui y arrive pour un remplacement et qui n'a pas été formé pour tourner avec cette caméra, il fait comment ?

Les logiciels de montage sur smartphone, un casse-tête ?

Il y a quelques mois, la direction ne jurait que par CapCut. Mais exit CapCut, la direction du réseau, informée par nos soins des conditions scandaleuses d'utilisation de ce logiciel qui s'approprie les rushes et productions de ses utilisateurs, l'a finalement remplacé par une ribambelle d'outils: Edits, Adobe Première Mobile, Canva, et PowerDirector 365 (ce dernier uniquement sur PC pour le moment). Des outils qui tous promettent de nous faciliter la vie.

Et en vrai ?

Eh bien comme pour tout outil, nous ne pouvons être efficaces que si nous sommes formés correctement à l'utilisation de ces outils, à leur maîtrise.

Et ça, c'est une autre paire de manches.

Les DSNG en voie de disparition. Voire déjà disparus. Ces véhicules de transmission satellite, seraient trop chers, trop lourds, trop peu utilisés. Ils sont remplacés par des systèmes 5G (Aviwest) et peut-être, un jour, par des solutions basse orbite comme Starlink.

En attendant, et comme les contrats pour les fréquences ont été renouvelés pour 2 ans (mais pas les contrats de maintenance), on nous demande de faire des tests réguliers de ces DSNG pour ne pas perdre la main. Au cas où.

Les élus demandent un point sur l'activité des outils de transmission dans les antennes: DSNG, Aviwest, VPTL...

La direction n'adhère pas vraiment. La poussière doit rester sous le tapis : quand et pourquoi utilise-t-on ces outils dans le réseau, avec quels moyens humains, on comprend que les réponses peuvent choquer ceux qui pensent encore que le réseau régional fabrique du programme, est présent en direct sur le terrain pour des émissions ou des formats longs. Ça, c'était avant.

Les consoles lumière, le numérique débarque : elles vont être renouvelées, mais attention, ces nouveaux outils nécessitent des formations, et pas seulement pour les CDI : les non permanents aussi doivent être mis dans la boucle. Parce qu'une console lumière, ça ne se maîtrise pas en un claquement de doigts et la compétence des éclairagistes doit être maintenue pour garantir une qualité d'image professionnelle sur tous les plateaux.

Au détour d'une question, le sujet des documentalistes et de l'avenir de leur métier revient sur la table, avec encore et toujours les mêmes interrogations, les mêmes réponses de la direction.

Ce corps de métier est en danger et s'interroge sur ses missions, sur l'avenir de la profession, sur le renouvellement des outils qui sont aujourd'hui obsolètes et l'IA est une menace pour leur activité ...

Et la direction nous renvoie une fois de plus à une mission qui est en cours, et qui doit accoucher d'une « cartographie » (qui fait quoi, où, avec quel outil ?). Celle-ci devra être présentée aux salariés concernés et aux élus du CSE.



Mais les documentalistes attendent depuis des années, participent à des ateliers, des rapports sont pondus... La direction affirme avoir commencé à travailler sur « les interactions des documentalistes avec leur environnement ». Une mission en cours, des « interactions » qu'on commence à analyser... Des années à attendre pour les docs. Qu'on va finir par appeler les « pénélopes du réseau » : fidèles au poste, devant leurs outils obsolètes jour après jour. Pénélope a attendu le retour d'Ulysse 20 ans. On espère que nos docs auront des réponses plus rapidement.

Les comptes du CSE, focus Activités Sociales et Culturelles



Les enveloppes de subvention culture, loisirs et hébergement augmentent chacune de 50€, la dotation rentrée scolaire augmente de 10€ et le cadeau de Noël des salariés augmente de 10€ à 50€ (selon l'état des finances en septembre 2026).

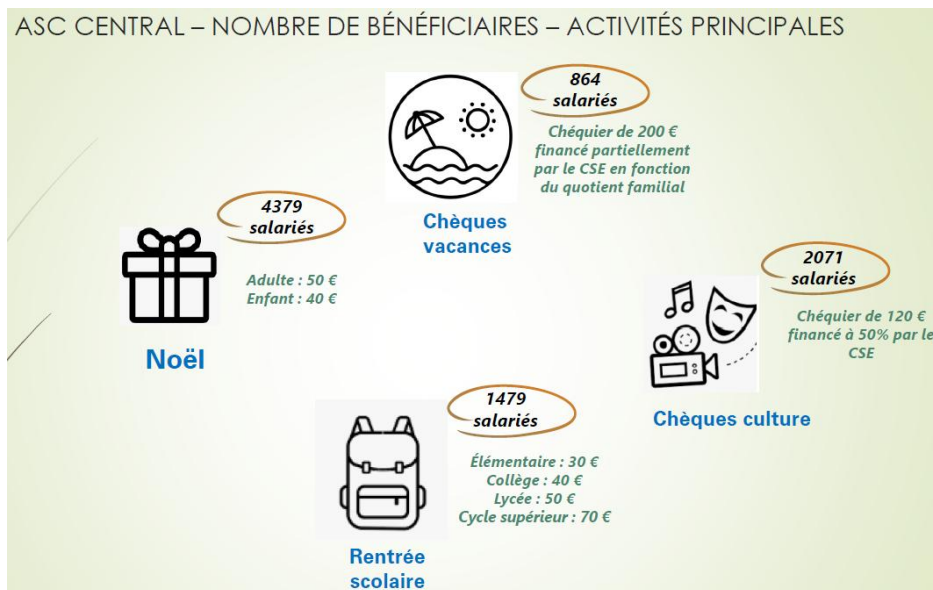
Pour les ASC, le CSE disposait de plus de 2.202.801 d'euros en 2025, et le budget prévisionnel 2026 est de 2.250.710 euros.

Budget ASC 2026 du CSE Réseau France 3

	PREVISION 2024	REALISE AU 31/12/24	BUDGET RECTIF 2025	Réalisé au 31/10/2025	BUDGET 2026
ANCV	110 000 €	85 879 €	75 000 €	72 090 €	85 000 €
Chèques culture	220 000 €	230 672 €	235 800 €	236 072 €	340 000 €
Rentrée scolaire	150 000 €	111 951 €	113 000 €	107 308 €	113 000 €
Billetterie centrale	32 000 €	21 350 €	23 000 €	20 258 €	25 000 €
Locations diverses	26 000 €	22 135 €	30 000 €	29 597 €	30 000 €
Patrimoine	110 000 €	120 383 €	150 000 €		150 000 €
Dons Jeux AS-ORTF	6 000 €	4 000 €	4 000 €		4 000 €
Secours exceptionnels	15 000 €	8 977 €	11 000 €	8 511 €	15 000 €
Refacturation CSE Siège / Accès ASC	70 000 €	81 103 €	20 000 €		20 000 €
Cinéma	120 000 €	100 746 €	120 000 €	72 457 €	120 000 €
Billetterie diverse	12 000 €	7 010 €	8 000 €	4 909 €	7 000 €
Billetterie bien-être	7 000 €	5 114 €	6 000 €	2 118 €	5 000 €
Billetterie sports	13 000 €	6 207 €	7 000 €	2 841 €	6 000 €
Cadeaux de Noël	300 000 €	183 172 €	300 000 €		260 000 €
Evènement familial	12 000 €	10 832 €	12 000 €	5 360 €	12 000 €
Subvention culture/loisirs/hébergement	210 000 €	213 803 €	260 000 €	137 927 €	210 000 €
Voyages CSE	253 726 €	277 766 €	330 000 €	183 060 €	350 000 €
Dotations antennes	332 000 €	341 497 €	498 001 €		498 710 €
TOTAL	1 998 726 €	1 832 596 €	2 202 801 €		2 250 710 €
Prévision dotation 2026	5 542 665 €				
CI-ORTF	3 527 150 €				
Disponible CSE Réseau	2 015 515 €				
Résultat net	-235 195,45 €				

Doc CSE Réseau France 3

Qui bénéficie de ce budget ASC ? (doc CSE)



Doc CSE Réseau F3



Expérimentation « chaîne de fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques » (vidéos verticales, VV)

L'expérimentation vise à mettre en place un cadre de pratique professionnelles qui soit une garantie pour cette activité, avec des objectifs chiffrés raisonnables, qui permet à toutes les antennes concernées (Rappel : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, PACA et Occitanie) de suivre : produire au moins une VV par jour, dont 1 enrichie avec montage planifié par semaine.

La direction a, pendant l'expérimentation, observé une surcharge de travail pour les CEN et les rédacteurs en chef adjoints en charge du numérique : elle a donc décidé d'en augmenter le nombre (2 CEN par antenne) ou de répartir la tâche de validation des VV sur d'autres « chefs », les coordonnateurs numériques par exemple, ou d'autres cadres de rédaction qui seraient formés au préalable.

PACA expérimente un Cadre au numérique dédié aux réseaux sociaux pour les 2 antennes de la région.

Pendant l'expérimentation, et comme c'est prévu par l'accord signé par les organisations syndicales représentatives du réseau, les pratiques sont suivies par les instances RP localement.

Les élus font leur propre « pré bilan » de cette expérimentation : la formation, prévue initialement sur une journée, est aujourd'hui dispensée sur 2 jours. Mais cela ne suffit pas, d'autant que la VV, c'est aussi une écriture journalistique différente. Et c'est là que le bât blesse : nous parlons journalisme et éditorial, quand, pour la direction, la VV c'est de la technique et de la visibilité.

Quel est notre public, qui voulons nous toucher et avec quels sujets, quels formats, ce débat là est zappé. La distinction entre information et communication, fondamentale, n'est pas une priorité, toujours pas ?

À Lyon, hors expérimentation, les VV continuent avec une équipe de reportage et du montage. Classique. Et ça marche, avec des vidéos qui dépassent le million de vues. Va-t-on, si l'expérimentation est étendue au réseau, supprimer ce workflow qui marche et qui implique les métiers de la télé, pour passer à la vidéo tournée-assemblée -titrée par un journaliste ou un CEN ?

La direction estime que c'est à la main de chaque direction régionale, de chaque rédaction, qui peut choisir, selon les contenus et les formats, de travailler en mode « classique » ou en mode « couteau suisse ».

Parce que, pour la direction du réseau, « l'expérimentation n'est qu'un début et on ne va pas s'arrêter pas là ». Quant à l'éditorial, aux questionnements journalistiques autour de la VV, pour Christophe Poullain, c'est simple. « La VV comme le papier numérique doivent être traités dans les conférences de rédaction. La conf de prévision doit aussi traiter de la VV ».

Une fois de plus, la Cfdt interpelle la direction du réseau sur l'absence de GPEPP (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des parcours professionnels), notamment sur cette transformation des métiers liée au numérique. Une GPEPP pour les journalistes, les CEN, les monteurs, les OPV, les OPS, les TEVA, une discussion sur les évolutions de ces métiers, les périmètres de chacun, les compétences, les interactions ?

Une GPEPP qui permettrait d'inclure tous les métiers dans ce qui nous est présenté comme un projet d'avenir, d'inclure aussi toutes les générations présentes dans le réseau, des natifs des sixties à la Gen Z ?

Une GPEPP qui aurait comme préalable que nos métiers et les compétences nécessaires pour travailler dans le réseau régional doivent être au service de la qualité de ce que nous proposons à nos publics ?

Tour de France féminin : avis sur la dérogation temps de travail.

Neuf jours de course, les équipes de La Fabrique sur ce tour suivent le rythme de la course. Neuf jours de direct, avec des étapes qui s'enchaînent et une diffusion continue, tout en respectant le droit du travail et en faisant face à des contraintes opérationnelles colossales. Mais nous savons faire, et la demande de dérogation est habituelle à FTV pour ce genre d'évènement.



Nous sommes donc consultés sur la possibilité de **porter le temps de travail hebdomadaire des équipes jusqu'à 60h** (soit 12h au-delà du plafond maximum de 48h). Une dérogation justifiée par le caractère exceptionnel (mais récurrent), de l'opération, **des temps de transfert, de conduite et d'installation importants**.

Les dépassements horaires exceptionnels sont compensés par des mesures adaptées nous dit-on : indemnisation des heures de repas, temps de transfert quotidien indemnisé, et une journée de repos hebdomadaire non indemnisable accordée à titre de mesure compensatoire. De quoi permettre à nos équipes de tenir le rythme sans y laisser trop de plumes

Les élus doivent rendre un avis, le dossier de demande de dérogation doit ensuite être validé par l'Inspection du travail : alors, pour éviter un remake de la « mésaventure » Cannes (refus de la dérogation par l'IT en raison de la faiblesse du dossier !), nous signalons à la direction que son dossier doit, cette fois, être béton. Par exemple, informer sur l'activité des équipes juste avant le tour (repos ? Activité qui s'enchaîne ?), indiquer les jours de repos des consultants (qui dépendent du service des sports, La Fabrique n'a pas l'info, qui manque donc dans le dossier !), garantir que les équipes ne travailleront pas plus de 44 h par semaine en moyenne sur 12 semaines...

[Avis positif des élus, à lire ICI !](#)

Les programmes de la grille de rentrée

Alors, comment dire... ce n'est pas un simple tableau avec des heures de diffusion et des créneaux régionaux indiqués que les élus attendaient, mais une vraie présentation des grilles : que fabriquons-nous, que diffusons-nous, avec quels moyens humains et matériels ?

Antenne par antenne.

Quelles sont les diffusions « régionales » nationales ? Qui les fabrique ?

Bref, tout ce que nous avons toujours voulu savoir sur notre activité et comment nous remplissons nos missions, sans jamais vraiment l'obtenir. Que ce soit localement (en RP, où les directions régionales balayent les questions du revers de la main et d'un « ce n'est pas de votre compétence), ni en CSE où la direction du réseau estime « qu'on ne va pas faire ça antenne par antenne, avec 23 antennes régionales » ...).

Et puis, quelle est la durée de vie de ce qui nous est présenté, au-delà de décembre 2026 ?

La Grille de Rentrée 2026, ou comment la direction la voit : des cases qu'on remplit

En préambule, sachez qu'une émission, c'est dorénavant une « marque », et c'est ainsi que D. Vianalet, directrice des programmes du réseau, les nomme désormais. Les « marques ».

Eh bien nous, ça nous a un peu perturbé quand même. Nous travaillons pour des émissions, et pas pour des « marques ». Et d'ailleurs, s'il s'agissait vraiment de « marques », la direction aurait, dans son dossier, des études d'impacts, de marketing, des plans de charge financiers, des courbes d'objectifs, bref, tout ce qu'un bon vendeur de boîtes de cassoulet a sous le coude quand il doit présenter une nouvelle « marque ». Donc zut.

Les priorités du réseau, fixées par son directeur, sont l'info sanctuarisée, et maintien des événements exceptionnels et l'internalisation de la fabrication des émissions. Des « marques », donc. Le directeur qui précise que « cette année nous avons dépensé plus pour les municipales, et cela peut demander des efforts au second trimestre ; pour 2027, nous supposons que de nouvelles économies nous serons demandées ».

De la programmation nationale régionale (= ça vient de Paris), de la programmation régionale nationale (ça vient de région) pour janvier, avec un magazine de cuisine (une « marque ») proposé par Occitanie (c'est original, « la cuisine des mousquetaire », les anciens auront la réf. !), et des mag découverte – évasion (d'autres « marques ») pour les régions de l'est et de l'ouest. Le réseau coupe la France en 2, sans préciser où va passer la ligne de démarcation. Clermont ou Lille, à l'est ou à l'ouest ?



Donc, le Strasbourgeois est sommé de s'intéresser à ce qu'il se passe à l'Est, à Marseille par exemple, le Rennais tournera le dos à la moitié est du pays, sur injonction de la direction du réseau, mais l'évasion à Toulouse, ça lui parlera, forcément, puisque la direction des programmes le dit. On ose le dire, c'est n'importe quoi.

Rationalisation, mutualisation... Le central fait sa diffusion sur des cases régionales, l'identité de nos antennes est un détail, on ne connaît pas les attentes de nos téléspectateurs et d'ailleurs, est-ce important ? La direction va chercher si elle trouve un document récent sur le sujet. Et si elle trouve, elle le partagera avec les élus, c'est déjà ça.

Et quid de NoA, en Nouvelle Aquitaine ? Pourquoi ne pas faire un point sur ce qu'est devenu ce projet de télé régionale, avec une vraie grille régionale, des salariés contributeurs, des écritures différentes, etc. ?

La direction va y penser. Très bien.

Nous notons, et la direction ne l'a pas évoqué lors du débat, que le magazine en langue basque Txirrita, diffusé le dimanche, va être supprimé. L'occasion pour nous de rappeler que les langues régionales doivent être présentes dans les grilles régionales, et que nous souhaitons un point sur ces productions et leur diffusion : en clair, la « stratégie langues régionales », quelle est-elle ?

Ah et puis, une précision : la basse activité, c'est l'été et les vacances scolaires de fin d'année, la moyenne activité, c'est à la Toussaint, et la haute activité... c'est tout le reste. Comme pour le découpage est-ouest (cf. plus haut), c'est n'importe quoi. À Boulogne sur mer et à Nice, l'été, c'est de la haute activité, à Strasbourg et Grenoble, Noël et les vacances de fin d'année, c'est de la haute activité, quant à la moyenne activité, on ne voit pas trop.

Réouverture du BIP d'Arles

Le BIP d'Arles, une arlésienne (elle est facile, celle-là !), qui occupe le CSE depuis quelques mois, précisément depuis novembre 2025. Il s'agit de rouvrir ce bureau, inoccupé jusque-là, en localisant « à demeure » des journalistes de Marseille et de Montpellier. Le projet est soutenu par les Représentants de proximité des deux antennes, des journalistes volontaires sont identifiés, l'objectif est de couvrir de nouveau et de façon durable cette « zone de chalandise ».

Un test de 6 mois va démarrer, avec un suivi par les Représentants de proximité des deux antennes (point régulier en instance), voire en réunion commune des représentants du personnel des deux antennes, nous dit la direction. Et si cela ne fonctionne pas... eh bien on arrête.



Le CSE rappelle que ce projet doit être cadré et suivi attentivement, dans la mesure où deux antennes, donc deux hiérarchies, qui toutes deux ont des impératifs, doivent coopérer. Qui pilote quoi ? Qui remplace qui ? Comment sont gérées les vacances, les absences ? Autant de questions qui restent en suspens. [À lire ICI.](#)

Assistant de fabrication Overdrive, déploiement à Poitiers

Fondamentalement, puisque l'assistant de fabrication permettra la suppression d'un poste de TEVA en régie, quel est le lien entre ce TEVA en moins, dont on nous dit qu'il fera « autre chose », et la grille qui nous a été présentée quelques instants plus tôt, qui ne prévoit pas d'activité supplémentaire ?

Les élus estiment en outre que l'assistant impactera la créativité en la limitant et en imposant plus de chartes. Evidemment, la direction estime que non, dans le cadre de ces contraintes, les antennes pourront choisir entre différentes options proposées. Et tout ce que nous qualifions de « changements » n'en sont pas, selon la direction : la scripte n'effectuera pas de tâches supplémentaires, elle travaillera « juste » dans un ordre chronologique différent, dans un autre environnement.

Overdrive est testé à Poitiers depuis le 15 juin en conditions réelles, sauf que : le workflow n'est pas fini, les équipes ne sont pas toutes formées, et certains se demandent encore comment ça marche. Démarrage « pour de vrai » à Poitiers dès début juillet, avec 3 TEVA jusque mi-juillet : 2 TEVA en exploitation, u n TEVA « au cas où ». Puis, comme tous les été, 2 TEVA en régie, définitivement.

Il y a encore des problèmes et des bugs, nous remontent les collègues de Poitiers. Oui bon on en est qu'aux 1ers JT à blanc, répond la direction, c'est un peu normal que tout ne soit pas nickel chrome. On va croiser les doigts et espérer que tout le monde, à

Poitiers, va tenir le choc. Les 1ers craquages ont déjà eu lieu, et l'accompagnement de la psy du travail, mis en place par la direction, est une mesure de prévention comme d'habitude secondaire : on ne traite pas la cause, on met en place des béquilles.

Après des mois de tests, de formations (parfois chaotiques) et de promesses, le déploiement de l'Overdrive à Poitiers est imminent, et comme d'habitude, c'est un mélange d'enthousiasme... et de sueurs froides.

CSSCT, santé, sécurité, conditions de travail, le CR de la commission

Plusieurs situations confidentielles ont été résumées.

Un état des lieux des équipements de protection individuelle (EPI : chaussures de sécurité, vêtements de travail, protections auditives, etc.) va être lancé dans le réseau, puis « partagé » avec La Fabrique. La Fabrique, où nous constatons que les EPI ne sont pas systématiquement portés (ou fournis ?).

La Fabrique aussi, où les conditions d'utilisation de drones peuvent interpeller : quand, lors d'un tournage, on voit bouger les cheveux des comédiens par un vol au-dessus d'eux, ce n'est pas normal ! Quid du plan de prévention ?

Le réseau a un spécialiste « drones » dédié à l'outil, et qui a fait des propositions à intégrer dans les plans de prévention. Ces plans doivent aussi être respectés par les prestataires, il serait intéressant de les enrichir de prescriptions concernant les drones, La Fabrique s'y était engagée... et on attend.

Vie du CSE

Désignation de Marie Chambrial, RP suppléante à PIDF en remplacement de Sophie Bechir devenue titulaire

Permutation RP titulaire/suppléant en Côte d'Azur : Yannick Fournigault devient titulaire, Alexandre Dequidt prend le siège de suppléant.

Remplacement à la commission Nouvelles Technologies et Numérique de Jean-Manuel Bertrand par Teddy Caruel en tant que membre et par Nicolas Marousez à la vice-présidence de la commission.

Remplacement à la commission Emploi et Formation de Jean-Manuel Bertrand par Julien Lecoq.

Prochain CSE du réseau les 8 et 9 juillet 2026

Pour la Cfdt, la représentante syndicale et les élus :

Yvonne Roehrig (Strasbourg), Pascal Lefebvre (Lille), Olivier Mélinand (Brest),
Bruno Espalieu (Lille), Séverine Dangin (Metz), Frédéric Maillard (La Fabrique Sud,
Vendargues), Maylie Sauca – Dibon (La Fabrique Sud, Bordeaux)